

**ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES
DE LA PALMYRE – LES MATHES**

Association déclarée (journal officiel du 7 janvier 1964)
Siège : Mairie des Mathes (17570)

Le 24/06/2022

Merci d'adresser tout courrier l'adresse du Président ou du Secrétaire (Cf. Ci-dessous)

Madame, Monsieur, chers adhérents,

Je vous invite à participer à l'Assemblée Générale de notre Association des Propriétaires de La Palmyre – Les Mathes qui se tiendra le samedi **13 août 2022 à 10 h**. Nous conservons comme lieu de rencontre **la chapelle de plein air, située derrière l'office du tourisme**.

L'ordre du jour comprendra les points suivants :

1. Approbation du compte-rendu de l'A.G. du 14 août 2021
2. Rapport financier, quitus du trésorier et rapport moral du Président
3. Conseil d'administration
4. Échanges sur la vie de la cité
5. Questions diverses.

Deux membres du Conseil d'Administration parviennent au terme de leur mandat. Les candidats à l'élection des membres du Conseil d'Administration peuvent se faire connaître auprès du Président ou du Secrétaire dès maintenant ou le jour de la réunion de l'A.G.

Madame le Maire sera conviée et invitée à s'exprimer puis à répondre à vos questions.

Notre réunion se prolongera par un **pot amical** vers 11 h 30.

Si vous ne pouvez pas assister personnellement à l'assemblée générale, n'oubliez pas de remplir le pouvoir joint et de l'envoyer à l'adresse du Secrétaire ou du Président

Merci aussi d'adresser à Monsieur RIMBERT votre cotisation pour l'exercice 2022/2023 à défaut de la remettre lors de l'A.G.. Je vous rappelle que le montant est de 5 €, et qu'il convient de ne pas adresser à la Mairie des Mathes les courriers destinés à l'association.

Vous trouverez ci-dessous quelques informations et commentaires sur les affaires en cours de notre commune.

En attendant de vous retrouver à l'Assemblée Générale, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments amicaux et dévoués.

Le Président,



Bernard CROZON

Le président : Bernard CROZON 20 allée du Galion 17570 LES MATHES
bernard.crozon@wanadoo.fr

Le secrétaire : André RIMBERT 5, Allée des Genêts 17570 LES MATHES
rimberta@orange.fr

APPEL DE COTISATION

Nous avons le plaisir de vous proposer de renouveler votre adhésion à notre Association pour l'exercice **2022 - 2023** en réglant le montant de 5 € en espèces, par chèque ou virement

- par chèque ou en espèces à la réunion de l'Assemblée Générale.
- par chèque et par courrier adressé au secrétaire – trésorier
- par virement – IBAN : **FR76 1333 5004 0108 9435 6338 174**

Chèques libellés à l'ordre de : **Association des Propriétaires La palmyre - Les Mathes**

Chèques envoyés par courrier à **André RIMBERT 5, Allée des Genêts 17570 LES MATHES**

Enregistrement des cotisations à partir de 9 h 30 le jour de la réunion

QUELQUES NOUVELLES DU PAYS

Finances communales

Le budget de la commune a été voté le 16 mars par le Conseil Municipal, sans augmentation des taux d'impôts locaux.

Les dépenses de fonctionnement prévues restent dans la continuité des budgets précédents, avec une augmentation raisonnable.

Travaux

Un réaménagement important a été réalisé place et chemin du Périgord, avenue des Trémières et une partie de l'avenue de l'Océan.

Si le nombre d'emplacements de stationnement n'a pas été modifié, l'espace de circulation pour les véhicules et les piétons a été augmenté avenue des Trémières.

Un nouvel itinéraire de circulation des vélos en provenance des Mathes a été aménagé pour les détourner de l'avenue des Mathes entre les deux ronds-points grâce à une traversée de chaussée avant le rond-point des Gannes. Nous avons suggéré une solution semblable dans notre étude présentée à la municipalité en 2019

Parc éolien

La Commission Nationale du Débat Public a rendu, fin avril, son rapport sur la consultation. Ce rapport a mis au jour de nombreuses interrogations, contradictions et insuffisances, sans poser la question de la variabilité de production due aux variations du vent.

L'État doit prendre sa décision et donner sa réponse avant le 28 Juillet 2022

ASSEMBLEE GENERALE DU 13 AOUT 2022

POUVOIR

Je soussigné :

donne pouvoir à ou à défaut à

de me représenter à l'assemblée générale qui aura lieu le 13 août 2022, à La Palmyre. À cet effet, assister à cette réunion et à celles qui auraient lieu ensuite si la première ne pouvait délibérer, prendre part aux délibérations, faire toutes propositions, participer aux votes sur les questions figurant à l'ordre du jour, sur tout additif, signer toutes feuilles de présence, et généralement faire le nécessaire en mon nom..

Fait à le

Bon pour pouvoir.

Signature